

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur CRACCHIOLO Philippe, Maire d'Arbent,

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames FLORE Carmen, ROBIN Chantal, BRENET-GRANDET Corinne, MARET-GUELPA Aline,  
GROSSET Christiane, MARET Delphine, FLORE-EVRARD Virginie.

Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, DELALANDE  
Claude, CAVAZZA Guy, BLONDEL Jérôme, BENSALEM Mourad, GERVASONI Dominique, Philippe  
MARTIN.

**PROCURATIONS :** : Yvonne DURAFFOURG a donné procuration à Chantal ROBIN, Anny  
BEUCHOT a donné procuration à Virginie FLORE-EVRARD, Agnielle EUDIER a donné procuration  
à Aline MARET-GUELPA, Isabel DURET a donné procuration à Corinne BRENET-GRANDET,  
Mohamed SOUAKER a donné procuration à Stéphane DESSORS, Raymond DELSIGNORE a  
donné procuration à Carmen FLORE, Alexis FANNI a donné procuration à Delphine MARET.

**ABSENTS :** Néant

Conseillers en exercice : 23 Présents : 16 Pouvoirs : 7 Votants : 23 Absents : 0

Monsieur Stéphane DESSORS a été nommé Secrétaire de Séance.

Le Procès-Verbal de la séance du Lundi 7 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité

**COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVIT2 2023 H.B.A**

Conformément à l'article L5211-39 du CGCT, Monsieur le Maire communique et commente le  
rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Haut Bugey Agglomération pour l'année  
2023 au Conseil Municipal en séance publique.

Ce rapport est remis à chaque membre du Conseil Municipal qui en prend connaissance. Il  
récapitule l'ensemble des actions conduites et réalisées par Haut Bugey Agglomération au titre  
de l'année 2023 dans ses domaines de compétence.

**POUVOIR DU MAIRE**

Monsieur le Maire rend compte de l'utilisation de sa Délégation des Pouvoirs

1-Le fournisseur d'électricité, contracté par le SIEA changera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. EDF laissera sa place à OCTOPUS ENERGY. 2-Le garage loué par la commune au 3 rue du Maquis, pour le compte de l'ECAM, sera restitué le 25/1/2025 à son propriétaire qui souhaite vendre son bien. 3-La ligne de trésorerie de 500 000 € a été remboursée début décembre. 4-deux nouveaux Foodtruck se sont installés vers le rond-point du cimetière : Le Petit Portugais et Faya Grill. 5-Achat d'un Polybenne pour les ST pour 54 103 TTC. 6-Le marché pour l'éclairage de la rue du 19 mars 1962 a été signé avec l'entreprise SOBECA pour 66 585,12 €.

### BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET GENERAL

Monsieur le Maire expose et commente le Budget Primitif 2025 :

#### Dépenses de Fonctionnement

011 - Charges à caractère général	1 134 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 110 000,00
014 - Atténuations de produits (FPIC et dette sociale)	93 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	900 300,00
66 - Charges financières	70 000,00
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00
	-----

Total des dépenses réelles 4 312 300,00

023 - Virement à la section d'Investissement	211 300,00
042 - Opérations d'ordre entre sections (dot. Amort.)	1 110 000,00
	-----

Total des dépenses d'ordre 1 321 300,00

<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 633 600,00 €</b>
---	-----------------------

#### Recettes de Fonctionnement

013 - Atténuations de charges	14 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes div.	222 000,00
73 - Impôts et Taxes	2 865 530,00
731- Fiscalité locale	1 753 200,00
74 - Dotations, subventions et participations	475 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	160 000,00
77 - Produits exceptionnels	7 924,00
	-----

Total des recettes réelles 5 497 654,00

042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	135 946,00
---	------------

<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>5 633 600,00 €</b>
---	-----------------------

#### Dépenses d'Investissement

21 - Opérations d'équipement	1 764 354,00
16 - Emprunts et dettes (Capital)	450 000,00
27 - Autres Immobilisations financières	95 000,00
45 - Opérations sous mandats : département	276 000,00
	-----

Total des dépenses réelles 2 585 354,00

040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 946,00
---	------------

<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>2 721 300,00 €</b>
--	-----------------------

**Recettes d'Investissement**

24 – Produits de cession	174 000,00
10- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	350 000,00
13- Subventions d'investissement	100 000,00
16- Emprunt et dettes financières	500 000,00
45 – Part départementale : rue des Scieries	276 000,00
	-----
Total des recettes réelles	1 400 000,00
021- Virement de la section de fonctionnement	211 300,00
040- Opérations d'ordre (dot. Amorts)	1 110 000,00
	-----
Total des recettes d'ordre	1 321 300,00

<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>2 721 300 ,00 €</b>
--	------------------------

Le budget primitif 2025 du budget général de la commune est adopté à l'unanimité

<b>BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE FORET</b>
---

Monsieur le Maire expose et commente le Budget Annexe 2025- Exploitation Forestière.

**Dépenses de fonctionnement :**

011 - Charges à caractère général	82 032,00
66 - Charges financières	100,00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 868,00

<b>Dépenses totales</b>	<b>130 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

**Recettes de fonctionnement :**

70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	40 832,00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 868,00
74718 – Reversement du budget général	67 300,00

<b>Recettes totales</b>	<b>130 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

**Dépenses d'investissement :**

21 – Immobilisations corporelles	28 132,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 868,00

<b>Dépenses totales</b>	<b>50 000,00 €</b>
-------------------------	--------------------

**Recettes d'investissement :**

13 – Subvention d'investissement (hors 138)	2 132,00
040 - Opérations d'ordre entre sections	47 868,00

<b>Recettes totales</b>	<b>50 000,00 €</b>
-------------------------	--------------------

Le Conseil Municipal approuve le BP 2025-Forêts à l'unanimité

## BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE SALLES MUNICIPALES

Monsieur le Maire expose et commente le Budget Annexe 2025- Exploitation Forestière.

### **Dépenses de fonctionnement :**

011 - Charges à caractère général	90 600,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	90 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 400,00

<b>Dépenses totales</b>	<b>214 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

### **Recettes de fonctionnement :**

70 - Vente de Produits fabriqués	39 000,00
74 - Subventions d'exploitation	175 000,00

<b>Recettes totales</b>	<b>214 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

### **Dépenses d'investissement :**

21 - Immobilisations corporelles	33 400,00
----------------------------------	-----------

<b>Dépenses totales</b>	<b>33 400,00 €</b>
-------------------------	--------------------

### **Recettes d'investissement :**

040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 400,00
--	-----------

<b>Recettes totales</b>	<b>33 400,00 €</b>
-------------------------	--------------------

Le Conseil Municipal approuve le BP 2025-Salles Municipales à l'unanimité

## DM N°2 – BUDGET GENERAL 2024

Monsieur le maire explique qu'il y a lieu de compléter les lignes budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement afin de payer les dernières dépenses engagées au chapitre 012, 65 et 66 sur l'année 2024 ; et qu'il faut augmenter le chapitre 16, capital sur emprunts, pour nous permettre de payer les échéances d'emprunts supplémentaires contractés sur l'année

## LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire propose de demander début 2025, une ouverture de crédit maximum de 600 000 € dans la limite de 10 % des recettes de fonctionnement du dernier exercice déposé.

## CESSIONS DES PARCELLES AB142 – 145 – 146, AC 123 - 276

La commune est propriétaire de plusieurs bâtiments vétustes et inhabitables. Le maire précise qu'un acheteur potentiel, Philippe Cellupica, dirigeant de société, souhaite les acheter au prix de 174 000 € en vue de les rénover pour les louer ou les revendre. Il s'agit des parcelles AB142-145-146 et AC123-276. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**CESSION PARCELLES A428**

La parcelle A428 de 3 213 m<sup>2</sup> est vendue à Mr Yannick SALVADORI au prix de 740 €.

**SUBVENTION 2025 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL – C.C.A.S**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 60 000 € au C.C.A.S.

**ACOMPTÉ SUBVENTION MUNICIPALE AU CENTRE SOCIAL POUR L'ANNEE 2025**

Le Conseil Municipal décide de verser un acompte de 70 000 € au Centre Social sur 2025.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE**

Un poste d'Agent de Maîtrise Principal est créé sur le tableau des effectifs.

**ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Compte tenu du départ d'un agent en disponibilité pour convenances personnelles, il y a lieu, de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'agent technique polyvalent à temps complet. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**DEROGATIONS REPOS DOMINICAL POUR 2025**

La liste des dimanches qui pourront être travaillés sur l'année 2025 est la suivante : 12 Janvier, 19 Janvier, 26 Janvier, 29 Juin, 6 Juillet, 31 Août, 7 Septembre, 30 Novembre, 7 Décembre, 14 Décembre, 21 Décembre, 28 Décembre.

La liste des dimanches qui pourront être travaillés sur l'année 2025 par les concessionnaires automobiles d'Arbent est la suivante : 19 Janvier, 16 Mars, 15 Juin, 14 septembre, 12 Octobre.

**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le maire signale qu'H.B.A. a arrêté le projet de révision du PLUiH avec les nouveaux zonages et règlements qui seront adoptés au terme de la révision. Ce projet est disponible et consultable sur le site de HBA et de la commune. Il invite les conseillers à diffuser cette information auprès des administrés afin que ceux qui ont des remarques à faire sur le PLUiH, viennent en mairie les signifier dans le registre d'enquête publique mis à leur disposition. Concernant l'hôtel restaurant du Macretet, il précise qu'il est effectivement propriété d'HBA depuis juillet 2024 et qu'un projet d'aménagement est à l'étude entre HBA et l'USO

La séance est levée à 20 heures 45.

Pour Extrait Conforme.

LE Secrétaire de Séance,  
Stéphane DESSORS

Le Maire,  
Philippe CRACCHIOLO


